



Montpellier, le 21 novembre 2016

RETRAIT IMMÉDIAT DU PROJET D'ÉVALUATION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS, D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION !

Évaluation, PPCR, tout est lié : cette réforme, basée sur une logique managériale, remet en cause la fonction publique avec l'individualisation des carrières, de l'évaluation et du salaire.

Nos organisations ne veulent pas de la création d'une classe exceptionnelle : elle va à l'opposé de la revendication que tous les collègues puissent atteindre l'indice terminal de leur corps. Elle serait réservée à 10 % des effectifs parmi lesquels 80 % en vertu de fonctions particulières occupées. C'est l'encouragement à la mise en place de hiérarchies intermédiaires. C'est classer les collègues et les mettre en concurrence.

La réforme de l'évaluation, c'est :

- les grilles de compétences opaques et non centrées sur l'enseignement de nos disciplines
- les entretiens d'évaluation
- le renforcement du pouvoir du chef d'établissement, en particulier en matière pédagogique
- l'inspection non comme conseil mais comme dispositif coercitif pour l'application des réformes
- la remise en cause de la liberté pédagogique
- la transformation managériale de la gestion des personnels

Le ministère voulait aller vite : un comité technique ministériel était initialement convoqué pour le 16 novembre 2016 afin de publier les décrets en décembre pour application dès la rentrée 2017. Nous venons d'apprendre que le ministère recule l'examen des textes au 5 décembre 2016.

Nos organisations appellent à multiplier les réunions d'informations syndicales communes et les prises de position dans les établissements : il est urgent de se mobiliser dès maintenant pour construire le rapport de forces.

CE PROJET DOIT ÊTRE ABANDONNÉ !